



L'inscription à un cours ou à un stage de l'atelier implique sans réserve l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Tarifs et modalités de règlement

- Les prix des ateliers sont indiqués sur le site Internet et sont exprimés en euros toutes taxes comprises.
- Sur le site www.matiere-et-creation.fr, le règlement est à effectuer par carte bancaire.
Pour les réservations, faites directement à l'atelier ou par mail, elles ne sont acceptées qu'à réception d'un acompte, le règlement est à effectuer lors de l'inscription, par chèque ou par virement.
- Pour les formules au cours ou les formules découvertes, la fourniture de la terre est comprise. Pour les formules au trimestre ou à l'année, l'atelier fournit un pain de terre. Au-delà, la terre sera à la charge de l'élève (vendue à prix coûtant par l'atelier).
- La cuisson des sculptures est comprise dans le prix.
- Un paiement échelonné par chèque est possible en libellant d'avance les chèques aux dates souhaitées.

Réservation et annulation

- L'inscription n'est définitive qu'à réception d'un mail de confirmation de l'atelier.
- En cas d'annulation moins de 10 jours avant le début des cours, l'acompte ne sera pas remboursé, la société ne pourra effectuer aucun remboursement et le paiement effectué ne pourra être réutilisé pour un autre cours.
- En cas d'annulation plus de 10 jours avant la tenue du cours/stage, la société ne pourra effectuer aucun remboursement. Toutefois, dans ce cas, le paiement effectué pourra être réutilisé pour un autre atelier à une date ultérieure à convenir avec l'élève.
- Les cours retenus au sein d'une formule au trimestre ou à l'année sont à exercer dans la période impartie. Ils ne sont pas reportables sur la période suivante.
- En cas d'annulation de la part de la société, notamment en cas de force majeure, la société se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dates et horaires des ateliers.

Bon cadeau

- Le bon cadeau correspond à un bon d'achat qui permet à son titulaire de régler un atelier de son choix parmi les ateliers du samedi, ou la formule découverte ou un stage.
- La période de validité d'un bon cadeau est d'un an à partir de son émission.
- Le bon cadeau ne peut pas donner lieu à un remboursement.

Responsabilité

- La société Matière & Création ne pourra être tenue pour responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques effectués durant un atelier.
- La société Matière & Création ne pourra être tenue pour responsable dans l'hypothèse où le parent d'un enfant participant, à un cours n'aurait pas préalablement signalé le risque d'allergie de son enfant à une matière première utilisée lors de la pratique d'un atelier.
Matière & Création se réserve le droit d'exclure un participant adulte ou enfant, dont le comportement lors du cours pourrait nuire à sa propre sécurité ou à celle des autres participants. Ceci restant à l'appréciation du responsable du cours.
- Les parents sont responsable du comportement de leurs enfants.
- La société Matière & Création ne pourra être tenue pour responsable des dommages causés aux biens des participants ou des pertes d'objets et effets personnels, apportés par les participants, adultes ou enfants.
- La société Matière & Création ne pourra être tenue pour responsable des dommages résultant de l'utilisation de produits utilisés lors d'un cours.